

Les conseils municipaux

VILLE DE MAINTENON

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles de publicité et de conservation des actes communaux pris par les collectivités sont simplifiées et harmonisées (ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021 et décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021). Les comptes-rendus des conseils municipaux et le recueil des actes administratifs sont supprimés. La publication des délibérations et des procès-verbaux sont rendus obligatoires sur le site internet de la commune.

La commune mettra également à disposition une liste des délibérations pour chaque séance du conseil municipal (tableau ci-dessous). Les procès-verbaux seront mis en ligne après leurs approbations.

Conseil municipal du mercredi 24 septembre 2025 à 18h30

Numéro de la Délibération	Date de la séance du conseil municipal	Objet de la délibération	Décision
24.09.2025/074	24.09.2025	Compte-rendu des décisions prises par le maire sur délégation du conseil municipal	Le conseil municipal a pris acte
24.09.2025/075	24.09.2025	Rapport du mandataire de la ville de Maintenon au sein de la SPL Chartres aménagement	Le conseil municipal a pris acte
24.09.2025/076	24.09.2025	Mise en place d'un tarif préférentiel pour les praticiens de santé de la maison de santé pluridisciplinaire	Unanimité
24.09.2025/077	24.09.2025	Pouvoir donné au maire pour entamer les démarches en vue de la résiliation de baux de praticiens non conventionnés dans la maison de santé pluridisciplinaire	Unanimité
24.09.2025/078	24.09.2025	CICLIC – convention d'objectifs et de moyens relative à l'exploitation du service de cinéma itinérant du cinémobile 2025-2026-2027	Unanimité
24.09.2025/079	24.09.2025	Admission en non-valeur des créances irrécouvrables	Unanimité

24.09.2025/080	24.09.2025	Parking de la gare : remboursement forfait post-stationnement	Unanimité
24.09.2025/081	24.09.2025	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité – Adjoint technique territorial à temps complet	Unanimité
24.09.2025/082	24.09.2025	Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe au 01/10/2025 à 7h/20ème	Unanimité
24.09.2025/083	24.09.2025	Suppression d'emplois	Unanimité
24.09.2025/084	24.09.2025	Fixation de la rémunération des heures de surveillance effectuées par les enseignants en dehors de leur service normal	Unanimité

Affichée et publiée le 29 septembre 2025